

Christophe Richard

De: Masson Nicolas <N.Masson@clairsienne.fr>
Envoyé: mardi 2 mai 2023 12:11
À: Christophe Richard
Objet: Projet de PLUi arrêté
Pièces jointes: Courrier demande avis.pdf


Monsieur Richard,

Faisant suite à votre courrier, en date du 12 avril 2023, dans lequel vous nous transmettez pour avis le projet de PLUi-H de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre arrêté en Conseil Communautaire (cf. pj), j'ai le plaisir de vous informer que nous n'avons pas de remarque particulière, et sommes donc favorables à ce projet.

Restant à votre disposition pour plus de précisions et vous remerciant pour votre envoi,

Cordialement,

Nicolas MASSON
Responsable de développement
Direction du Développement et de la Maîtrise d'Ouvrage

 06 08 15 60 55

233 avenue Emile Counord
BP 33082 - 33041 Bordeaux Cedex

3F **Clairsienne** 

Groupe ActionLogement

Bien vivre ensemble
se construit mieux ensemble



www.clairsienne.fr